



Construire et agir en synergie pour préserver les fonctionnalités biodiversité, carbone et ressource en eau

Retour d'expérience sur les marais de l'Erdre



Présentation du CEN et de ses actions

59 SITES NATURELS PROTÉGÉS



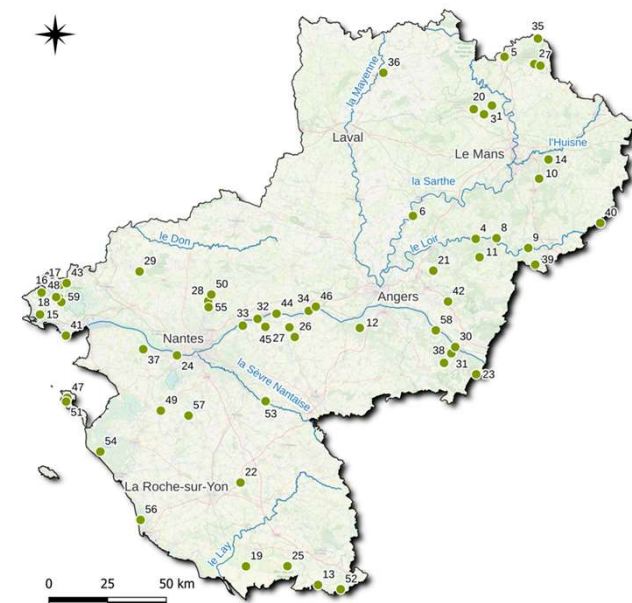
971 HA DE NATURE PRÉSERVÉE
(5 203 HA terrains militaires inclus)



5 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES
ET 7 ESPACES NATURELS SENSIBLES



PROGRAMMES D' ACTIONS : TOURBIÈRES, EEE, COTEAUX
PNA PAPILLONS DE JOUR, SONNEUR



Présentation de l'EDENN et de ses actions



Les compétences statutaires :

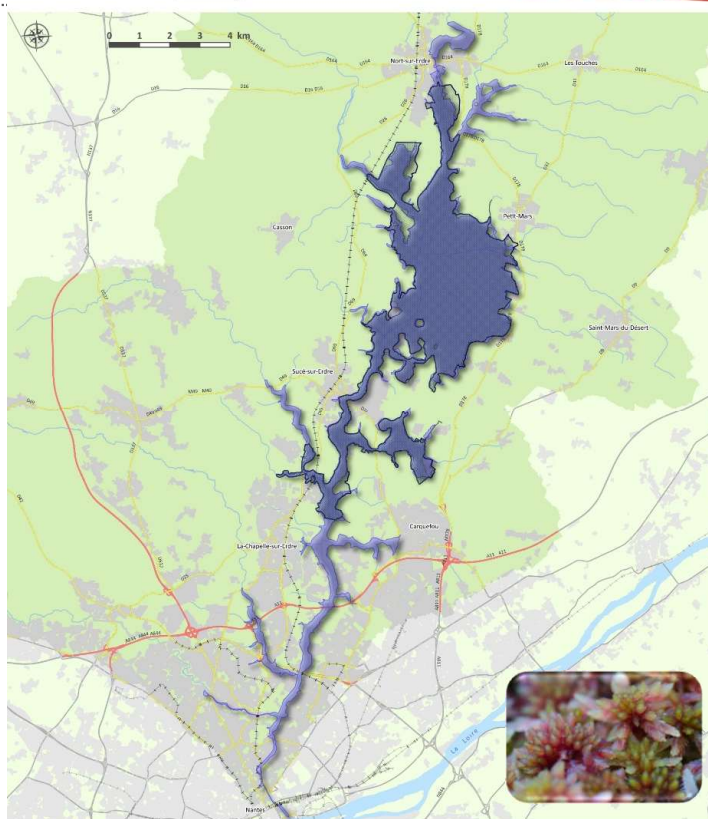
- Structure référente du SAGE Estuaire de la Loire – Bassin versant de l'Erdre
- **Structure animatrice de l'Accord de Territoire du bassin versant de l'Erdre**
- Structure chargée de la GEMAPI sur la partie 49 du bassin versant de l'Erdre
- **Structure animatrice des sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre**
- Structure de coordination des usages nautiques de l'Erdre navigable



Les Marais de l'Erdre



Entité des Marais
de la basse vallée de l'Erdre



Périmètre de l'entité et N2000

- Marais de la basse vallée de l'Erdre
- Natura2000 - ZSC actuelle
- Natura2000 - ZPS actuelle

Fond de plan

- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de l'Erdre
- Tâche urbaine
- Voies routières principales
- Voies routières secondaires
- Voies ferrées



Sources : IGN, dans le cadre de la cartographie de l'entité, 2009.
Conception et mise en page : A. Jégouze (EDENN), août 2020.



Ensembles de l'entité

- L'Erdre aval et ses annexes humides
- Marais directement connectés à l'Erdre aval
- Marais endigués type UHC
- Marais connectés à l'Erdre aval par un affluent
- Vallées alluviales
- Points d'intérêt (annexes humides de l'Erdre)

Fond de plan

- Cours d'eau principaux
- Bassin versant de l'Erdre
- Tâche urbaine
- Voies routières principales
- Voies routières secondaires
- Voies ferrées

Ensembles des Marais
de la basse vallée de l'Erdre



Sources : IGN, dans le cadre de la cartographie de l'entité, 2009.
Conception et mise en page : EDENN, avril 2020.

L'enjeu foncier sur les Marais de l'Erdre

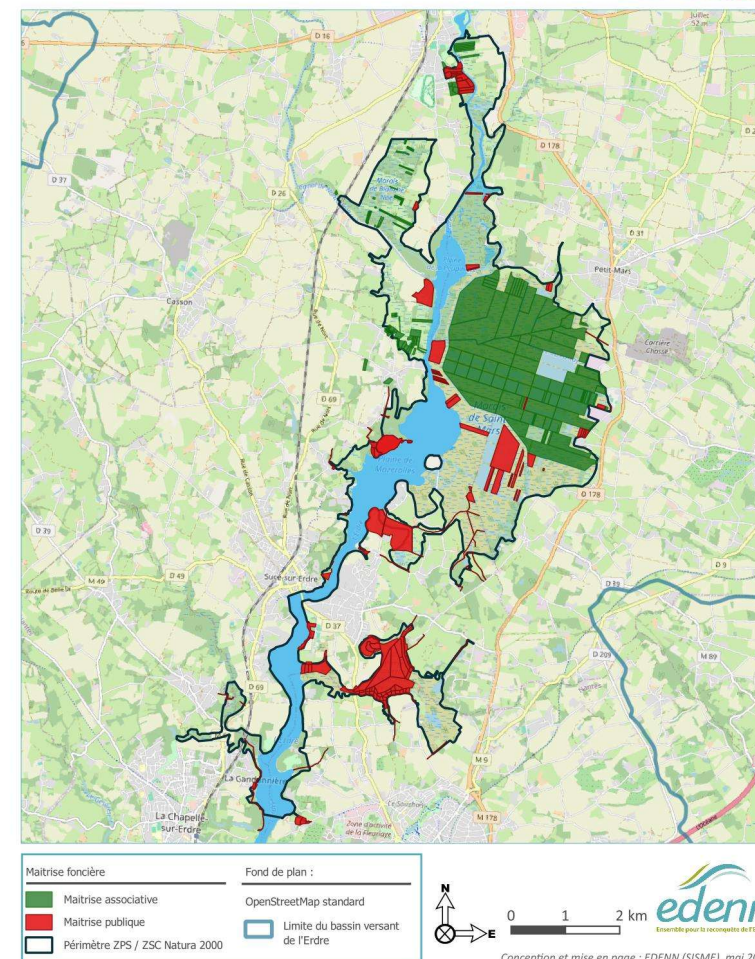
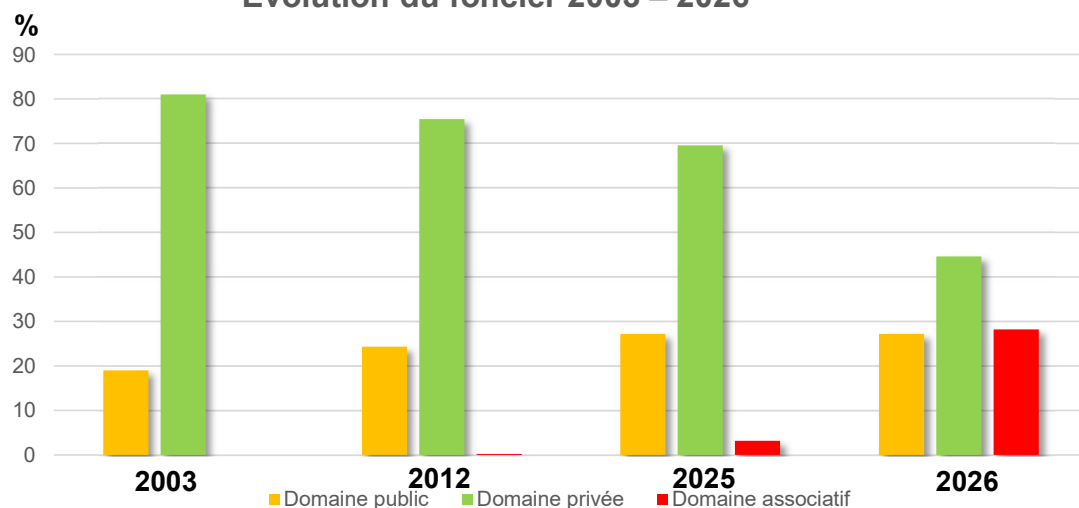
Plusieurs constats :

- Absence de stratégie foncière sur les sites Natura 2000 et le BV Erdre
- Une propriété foncière publique/associative très faible
- Un parcellaire de marais très hétérogène

Une nouvelle dynamique à partir de 2023 :

- Un contexte favorable avec de nouveaux outils, de nouveaux acteurs et de nouvelles opportunités

Sites Natura 2000 des Marais de l'Erdre
Evolution du foncier 2003 – 2026



Objet :

- Faciliter les échanges sur les enjeux fonciers des Marais de l'Erdre
- Partager des informations sur les actions foncières menées
- Renforcer la coopération entre les structures tout en respectant les missions/rôles de chacun
- Proposer de nouveaux projets dans le domaine foncier (zonages prioritaires, ...)

Organisation et mise en œuvre :

- Créé et animé par l'EDENN (1 réunion/an) avec le soutien du CEN PdL
- Ciblé sur l'entité des Marais de l'Erdre (enjeu Biodiversité)
- Approche technique et informelle, avec une approche par sous entités géographiques
- Membres : EDENN/CEN PdL/LPO 44 (février 2024) + CD 44/Bretagne Vivante (novembre 2024) + CCEG/NM (Janvier 2026)



Stratégie foncière du CEN 2024-2030



- Identification de périmètres d'intervention prioritaires pour la maîtrise foncière ou d'usage
- Acquisition à l'amiable – travail en partenariat avec la SAFER



(Intervention SAFER : transparence vis-à-vis de la profession agricole, cohérence des prix et lutte contre la spéculation.)

- Adaptation et choix de l'outil foncier, en fonction du contexte,
- Les sites CEN peuvent être reconnus en Zone de Protection Forte (ZPF)

Décret du 12 avril 2022 *Peuvent être reconnus comme zones de protection forte [...], compris dans : - [...]*

- des sites prévus par l'article L. 414-11 du même code sur lesquels un **conservatoire d'espaces naturels** détient une maîtrise foncière ou d'usage ;



- Une action foncière en complémentarité du Département de Loire-Atlantique et du Conservatoire du Littoral



- Une stratégie de préservation et de gestion de sites en synergie avec les réseaux de partenaires



- Un outil d'aide à la décision,

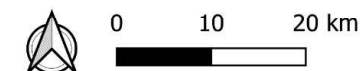
Stratégie foncière du CEN 2024-2030



Proposition de zones d'intervention foncière prioritaire en 44



- Zones d'intervention foncière prioritaire
 - Terrains sous maîtrise foncière ou d'usage du Conservatoire d'espaces naturels
- Acteurs fonciers publics principaux
- Conseil départemental: ZPENS
 - Propriétés départementales ENS
 - Conservatoire du littoral
 - Domaine protégé par le Conservatoire du littoral

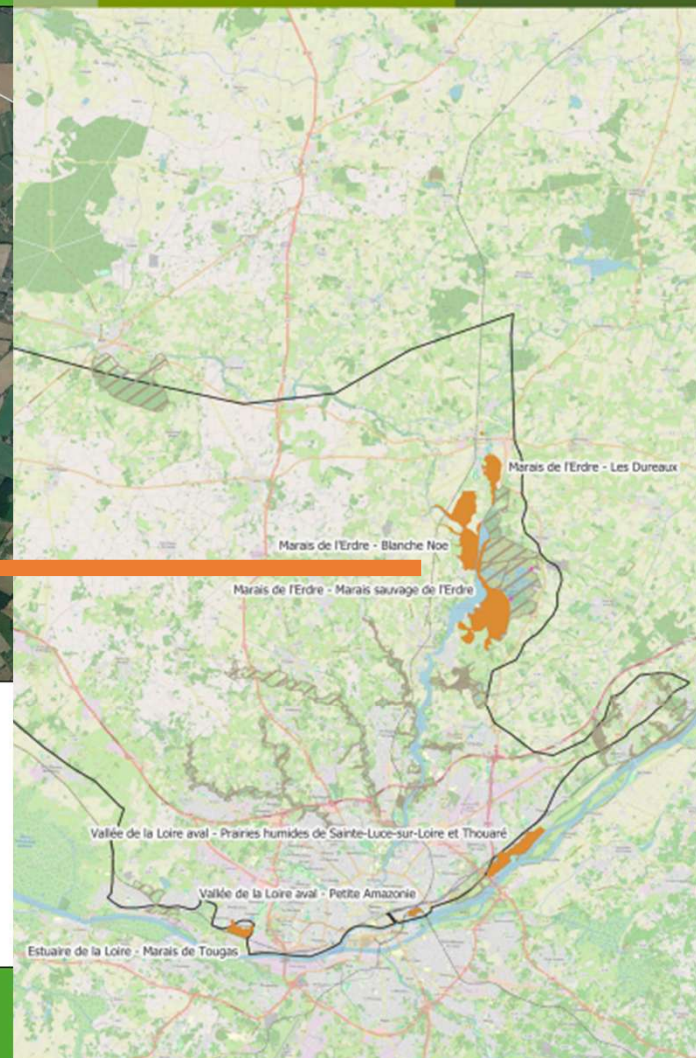
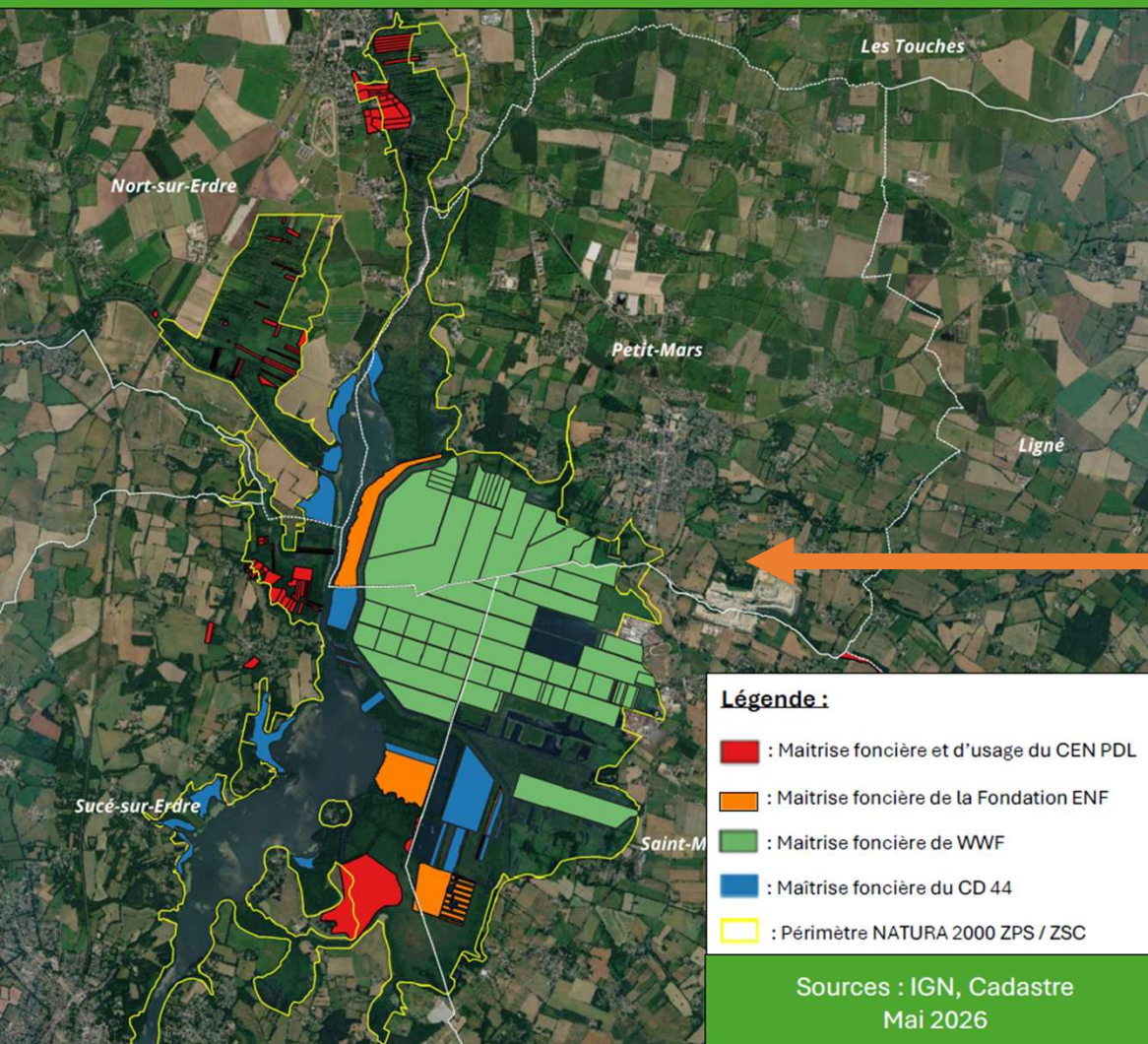


Validé à l'unanimité en Conseil d'administration
le 18 octobre 2024

Actions du CEN PdL sur les Marais de l'Erdre

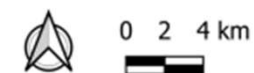
Marais de l'Erdre, état de la maîtrise foncière et d'usage

re prioritaire sur l'unité écologique : Bocage du sillon de Bretagne



- Zones d'intervention foncière prioritaire du Conservatoire d'espaces naturels
- Parcelles en maîtrise foncière ou d'usage par le CEN

- Propriétés d'autres acteurs
- Propriétés d'autres associations/Fondations
 - Zones de préemption Espaces naturels sensibles des Départements
 - Propriétés départementales Espaces naturels sensibles



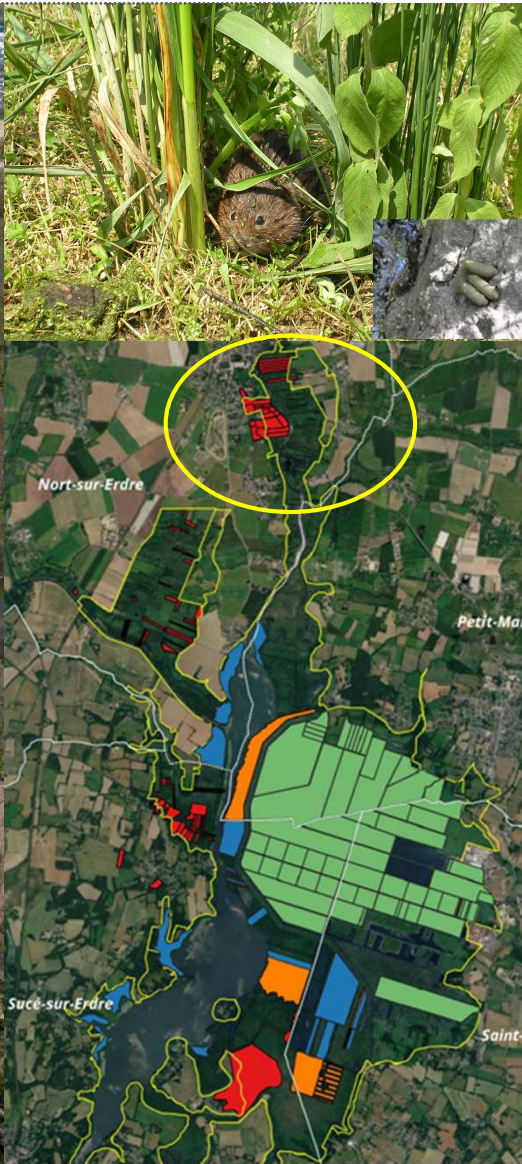
Actions du CEN PdL sur les Marais de l'Erdre

Une approche partenariale sur une unité écologique d'environ 2 000 ha:

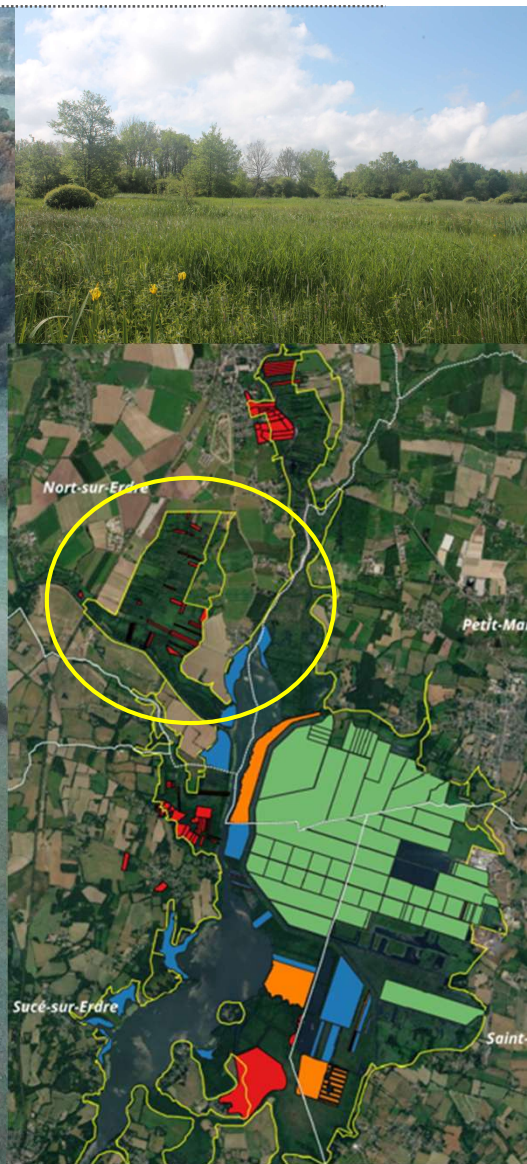
- Dans le cadre de Natura 2000 (DOCOB)
- Actions inscrites dans les Accords cadre de territoire (acquisition foncière, études tourbières, élaboration de plans de gestion, travaux de restauration)
- Mutualisation des moyens, compétences entre **opérateurs fonciers, gestionnaires** (Département, EDENN, CEN et Fondation ENF, WWF et LPO France, Bretagne vivante/Logné, etc.) **et collectivités** (EDENN, commune, Atlantic'eau, etc.) : liens entre comités de gestion
- Animation foncière dans le cadre de la cellule foncière ZH (CEN – CdL) soutenue par l'AELB, la DREAL, la Région, le FV et le CdL)
- Financements publics (AELB, Fonds Vert, collectivités partenaires, potentiellement OFB) et privé (Mécénat)



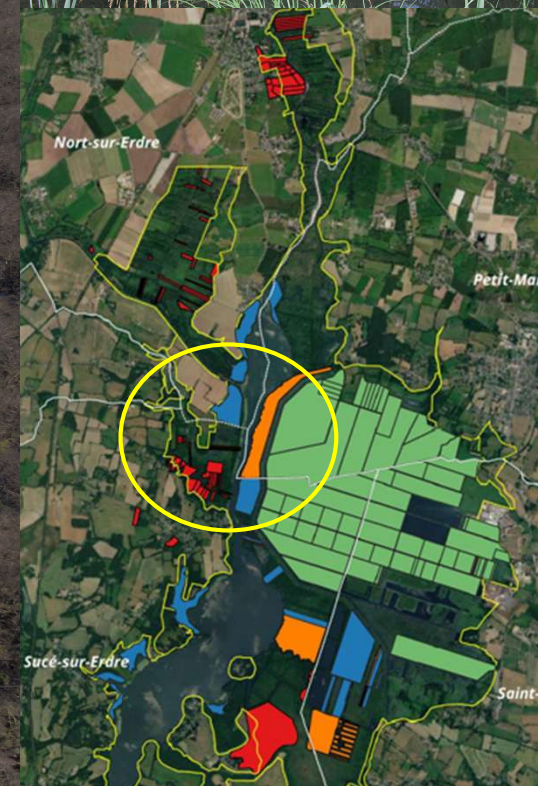
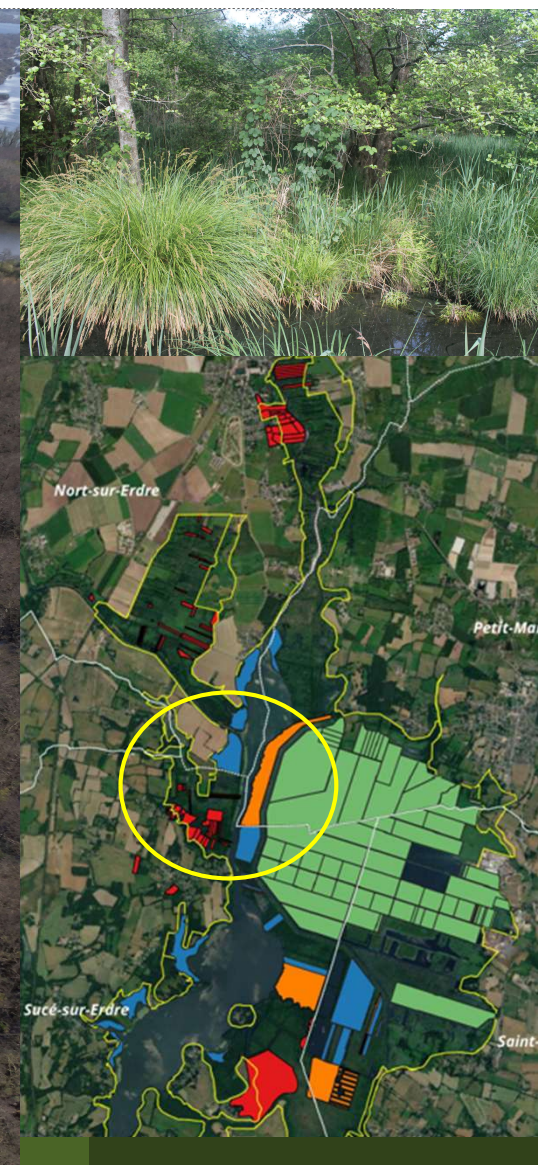
Quelques exemples de maîtrise foncière ou d'usage – Marais de l'Erdre : Les Mares noires / Les Dureaux



Quelques exemples de maîtrise foncière ou d'usage – Marais de l'Erdre : Blanche Noë



Quelques exemples de maîtrise foncière ou d'usage – Marais de l'Erdre : La Grande Bodinière



Quelques exemples de maîtrise foncière ou d'usage – Marais de l'Erdre



Actions du CEN PdL sur les Marais de l'Erdre

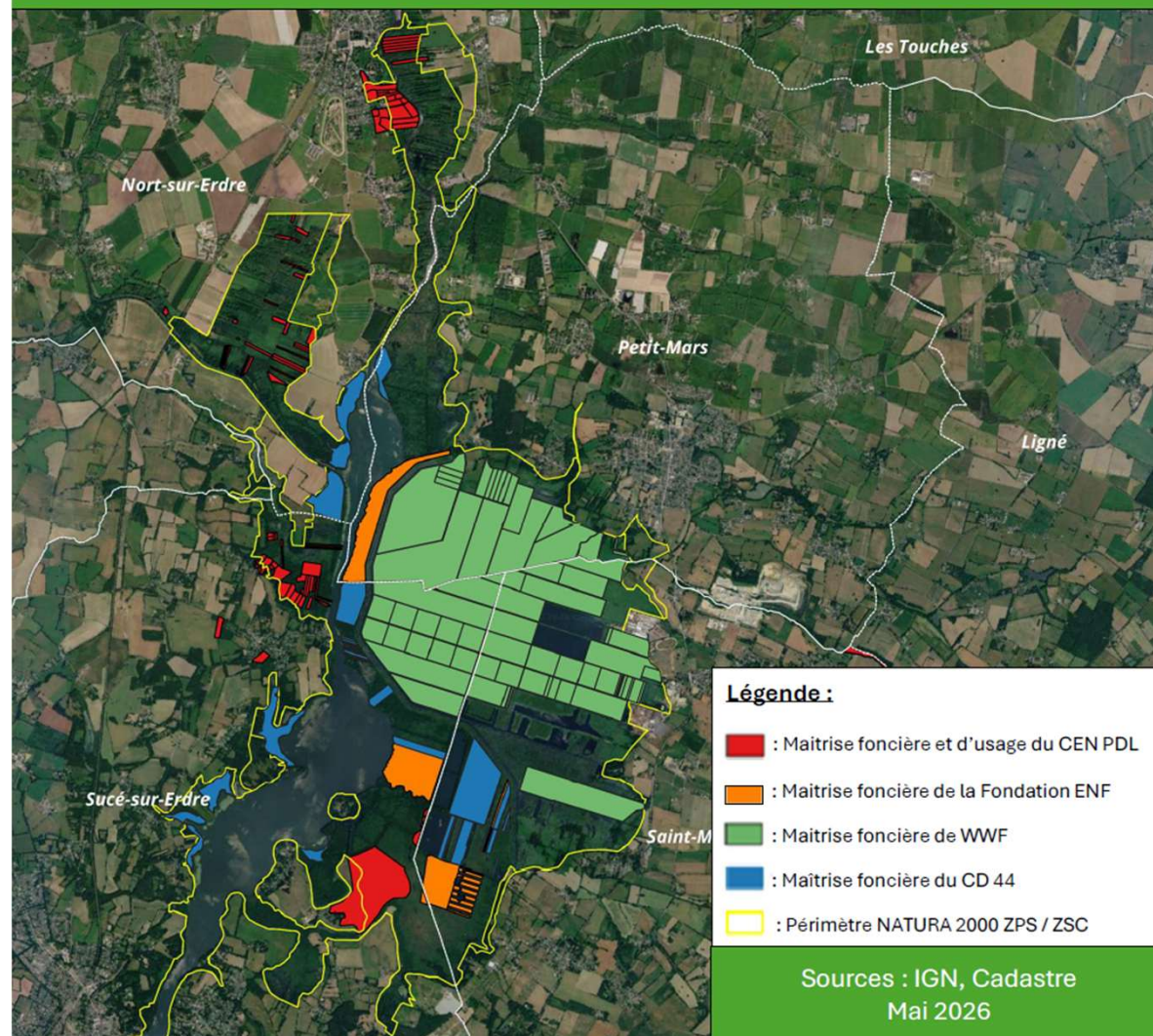
Quelques chiffres :

- Le CEN, le Département et la FENF : **MFU commune d'environ 272 ha** (CD44 109.8 ha, CEN 94.64 ha, FENF 66.77 ha), dont **161 ha sur Mazerolles** (104 ha CEN + F ENF)
- Le WWF et la LPO France possèdent 516 ha sur le marais endigué de Mazerolles

Des objectifs multifonctionnels / solutions fondées sur la nature (SFN):

- Séquestration du carbone
- Préservation/épuration de la ressource en eau (quantitatif, qualitatif)
- Régulation des inondations et crues
- Préservation des espaces naturels (biodiversité)
- Maintien de l'élevage (agroécologie)
- Préservation des paysages
- Gestion des usages (chasse, pêche, accès au public, etc.)
- Etc.

Marais de l'Erdre, état de la maîtrise foncière et d'usage



Merci de votre attention



Emmanuel LEHEURTEUX

Responsable départemental 44/85

Tel : 07 68 35 21 18

e.leheurteux@cenpaysdelaloire.fr



Jean-Luc MAISONNEUVE

Animateur Natura 2000

Tel : 06 30 50 11 67

natura@edenn.fr



Marais endigués de Mazerolles